

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 6 (1928)

Artikel: Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1927
Autor: Blondel, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727498>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1927

L. BLONDEL.

EPOQUE ROMAINE.

Tranchées. — Les démolitions dans la vieille ville n'ayant pas été poursuivies cette année, c'est ailleurs que nous avons porté nos recherches. Nous avons eu l'occasion de récolter quelques pièces au bout de la Place Sturm, sur les Tranchées, pendant qu'on établissait les fondations d'une salle de gymnastique.

Bien que dans cette partie on se trouve sur l'emplacement de la ville romaine, il ne fallait pas s'attendre à des découvertes importantes. En effet, les fortifications ont bouleversé tout le terrain. Dans cette région, qui recouvre les anciens glacis du XVIII^e siècle, la couche archéologique a presque complètement disparu. Cependant sur quelques rares emplacements on peut relever des traces ou des débris de constructions antiques. Le terrain a été écroûté et les niveaux abaissés, seuls quelques points bas n'ont pas été remaniés.

Nous avons récolté plusieurs fragments de poterie fine à glaçure rouge, dont l'un est un bord de vase de forme 37 avec bordure d'oves, probablement de Lezoux. Outre cela nous avons noté un grand fragment de jatte en terre ordinaire rouge, des morceaux de grandes amphores, des tuiles plates et un peu de mortier.

La pièce la plus intéressante est un débris de poids conique en terre cuite. Sur la face du cône sont inscrites l'une au-dessus de l'autre, séparées par un trait, deux étoiles à 11 rayons (*fig. 1*). Près de la base, en dessous de l'étoile inférieure,

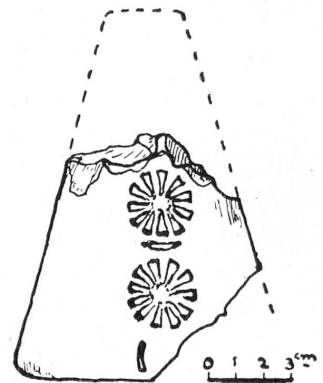


FIG. 1. — Poids en terre cuite.

un trait vertical légèrement incurvé. La cassure ne permet pas de voir s'il y avait d'autres signes gravés avant cuisson, ni d'apprécier sûrement le poids total, ce qui nous permettrait de déterminer la valeur de ces estampilles. Charles Marteaux donne des dessins semblables et constate que ces étoiles sur des poids ont généralement 6, 7, 8, 9, 11, 13 rayons et doivent être en rapport avec la valeur du poids¹. Notre poids devait en tout cas dépasser trois livres et avoir trois étoiles superposées.

Des travaux de jardinage sur la promenade du Pin ont montré encore beaucoup de débris, malheureusement insignifiants, de l'époque romaine. Partout des tuiles et de la poterie à glaçure rouge. A cet endroit les niveaux primitifs ont été peu modifiés; il y a là un massif de l'ancien terrain, resté intact entre les murs du bastion du Pin et les caves des casemates.

EPOQUE BARBARE.

Cimetière du Creux de Genthod. — En continuant l'exploitation d'une carrière de gravier, de nouvelles sépultures ont été mises à découvert dans le haut de la propriété de Saussure au Creux de Genthod. Comme lors des précédentes découvertes, ces tombes

sont échelonnées le long de la route cantonale; elles sont très près du sol, à 0 m. 35-0 m. 50 de profondeur. Sur les indications de M. Jayet qui avait déjà récolté quelques squelettes, M. Louis Reverdin, quelques collaborateurs et moi-même, avons systématiquement déblayé trois de ces tombes. Malheureusement quelques autres

avaient déjà été bouleversées par les ouvriers. Toutes ces tombes sont orientées exactement de l'Ouest à l'Est, la tête à l'Ouest. Il y a un mélange d'inhumations dans des tombes à dalles et dans d'autres en pleine terre. Voici les dimensions d'une de ces tombes à dalles de molasse, en forme de trapèze allongé: largeur à l'ouest 0 m. 60, à l'est 0 m. 42, longueur intérieure 1 m. 72 (fig. 2). La hauteur des pierres latérales varie de 0 m. 35 à 0 m. 49. Alors que la dalle inférieure avait résisté, la dalle supérieure avait presque complètement disparu. La plupart de ces tombes à dalles ont contenu plusieurs squelettes. Aucun objet n'a été retrouvé dans cette tombe; par contre une inhumation voisine en plein sol a livré trois objets

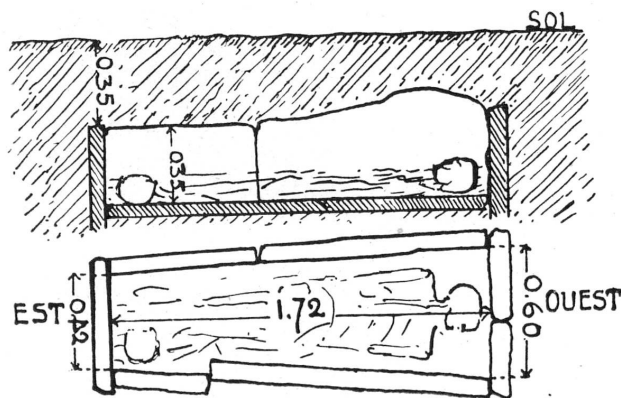


FIG. 2. — Tombe à dalles au Creux de Genthod.

¹ Charles MARTEAUX et Marc LEROUX, *Boutae*, 1913, p. 477 et suiv.

(fig. 3). Ce sont deux pesons de fuseaux et une breloque ou pendentif en bronze. Les pesons-fuseaux en terre cuite mesurent l'un 28 mm., l'autre 33 mm. de diamètre. Le plus grand porte encore une surface vitrifiée, décorée à la barbotine; sur fond noir se détachent des zigzags blancs, rougeâtres. La breloque trouvée sur un os de l'avant-bras se compose d'une boucle à laquelle est suspendue une sorte de grelot percé de trous, mesurant 20 mm. de diamètre. Entre les trous sont gravés des traits concentriques. L'oxydation laisse voir des traces de vêtement. C'est probablement la terminaison d'un pendentif, d'un collier, parure féminine.

Toutes les pièces ostéologiques seront examinées par M. Reverdin. A signaler dans ces dernières trouvailles un crâne avec déformation macrocéphalique.

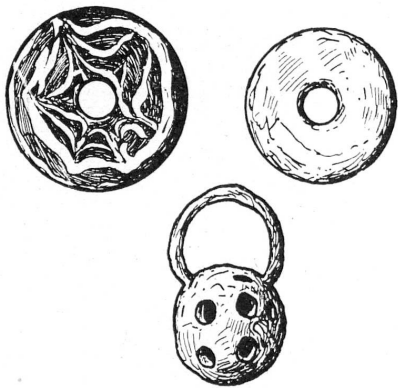


FIG. 3. — Mobilier funéraire d'une tombe.

Par leur style, les pièces retrouvées peuvent se placer entre le V^e et la fin du VI^e siècle, soit à la période burgonde. Nous n'avons que peu de pièces certaines de cette époque, aussi ces trouvailles, si minimes soient-elles, offrent un grand intérêt.

Ces tombes, que l'on a retrouvées à différentes époques, font partie d'une vaste nécropole. Elle s'étendait sur une éminence qui a presque entièrement disparu, soit par la création de la route que l'on a établie en tranchée, soit par la construction de la ligne de chemin de fer. Avant 1838, la route de Lausanne n'était pas aussi recti-

ligne et avait une forte pente, droit au-dessus de la propriété de Saussure. En abaissant tous ces niveaux, en exploitant pour des gravières cette éminence dont on retrouve quelques restes, ce site archéologique a été presque anéanti. Il en subsiste assez pour pouvoir faire quelques fouilles systématiques.

La première mention date de 1838; on qualifiait cet endroit de « La Maladière », en l'assimilant à un cimetière médiéval attenant à une maladière. Mais ce lieu dit est plus près du lac, au N.-E.; la maladière dépendait de Versoix; nous ne savons rien de son histoire. En 1839 on a trouvé plusieurs tombes superposées. Nouvelles trouvailles en 1856, 1888, et encore il y a une dizaine d'années, où nous avons nous-même vu quelques traces d'inhumation¹. Les tombes ont dû s'étendre sur une longueur d'environ 300 mètres et sur une largeur moyenne de 70 mètres. C'est un des plus grands cimetières de la région. D'après toutes les données qui nous sont parvenues, les objets retrouvés, monnaies, scramasax, vases, cette nécropole a duré plusieurs siècles, de la fin de l'époque romaine jusqu'à la fin du IX^e siècle.

¹ Voir la bibliographie dans Raoul MONTANDON, *Genève des origines aux invasions barbares*; *Journal de Genève*, 30 juin et 2 juillet 1927.

Pendant cette longue période, les cimetières communs à plusieurs lieux habités étaient établis loin des villages. On sait d'autre part, par des textes positifs, que le pillage de ces tombes était fréquent et que les mêmes sépultures étaient utilisées successivement ¹. Seules les tombes non contenues dans des coffres en dalles, difficiles à retrouver, ont échappé au pillage et ont conservé des objets anciens. A partir du X^e siècle ces lieux sont abandonnés et les cimetières se groupent autour des églises. Le cimetière de Genthod mériterait d'être étudié et fouillé dans les parties qui n'ont pas encore été nivelées.

MOYEN AGE.

Saint-Gervais. — Au mois de juillet, les immeubles à l'angle de la rue des Corps-Saints et de la rue du Temple (N^{os} 30-36) ont été démolis puis reconstruits. A part une couche d'environ 1 m. de déblais visibles contre la rue du Temple, on rencontra tout de suite en coupe des couches de gravier stratifiées en diagonale et à 3 mètres de profondeur apparut la couche de glaise. Ce terrain n'a donc été remanié que superficiellement. Sous le N^o 30 seulement, il y avait des caves un peu anciennes, le reste des immeubles du XVIII^e et XIX^e siècle n'offrait pas d'intérêt architectural ou archéologique. Notre attention a été attirée par une dépression extrêmement régulière sous le N^o 32, un fossé creusé dans les bandes de gravier et dont le fonds affleurait la couche de glaise. Ses dimensions sont les suivantes, prises contre la rue du Temple : à 0 m. 50 sous la chaussée il mesure 5 mètres de large et 3 mètres (soit 3 m. 50 sous la chaussée de profondeur). Nous l'avons trouvé nettement délimité sous les fondations des caves perpendiculaires à la rue du Temple, sous laquelle il se prolonge et jusque sous les cours postérieures des immeubles, sur une longueur de plus de 19 mètres. L'intérieur du fossé était rempli de petit gravier, de déblais, de fragments de tuiles, d'os d'animaux domestiques, surtout à la base, de morceaux de parois en terre battue ou en brique mal cuite. Le tout ne remontait pas au delà du moyen âge.

La régularité de la coupe de cette dépression et surtout sa position nous ont conduit à supposer ici non pas une carrière de sable mais une vraie tranchée de fortification. Cette conséquence a son importance, car elle nous permet de compléter et de préciser la situation et les origines du bourg de St.-Gervais.

En premier lieu, nous avons remarqué que ce fossé correspond de l'autre côté de la rue du Temple, vers le Rhône, à l'allée N^o 31-33 qui mène à la ruelle des Meuniers (*fig. 4*). Ce parcellement ne s'est pas modifié depuis un âge très reculé. Sous les immeubles démolis (n^{os} 32, 34) cette dépression correspondait à une allée, bien marquée

¹ Voir sur cette question, J. PILLOY, *Lieux de sépulture dans l'Aisne*, 1879; BOULANGER, *Le mobilier funéraire*, 1905.

sur tous les plans, vrai passage qui desservait la cour et une maison donnant sur des jardins intérieurs. Au XVII^e siècle il menait à la maison Chavannes ¹. De là il devait primitivement revenir à angle droit sur la rue des Corps-Saints par une ruelle en partie à ciel ouvert, face à l'ancien cimetière derrière le temple. La création de la rue Vallin a fait disparaître ce tracé. La cassure ou changement de direction de la rue des Corps-Saints, en ce point, indique bien un ancien passage ou une porte.

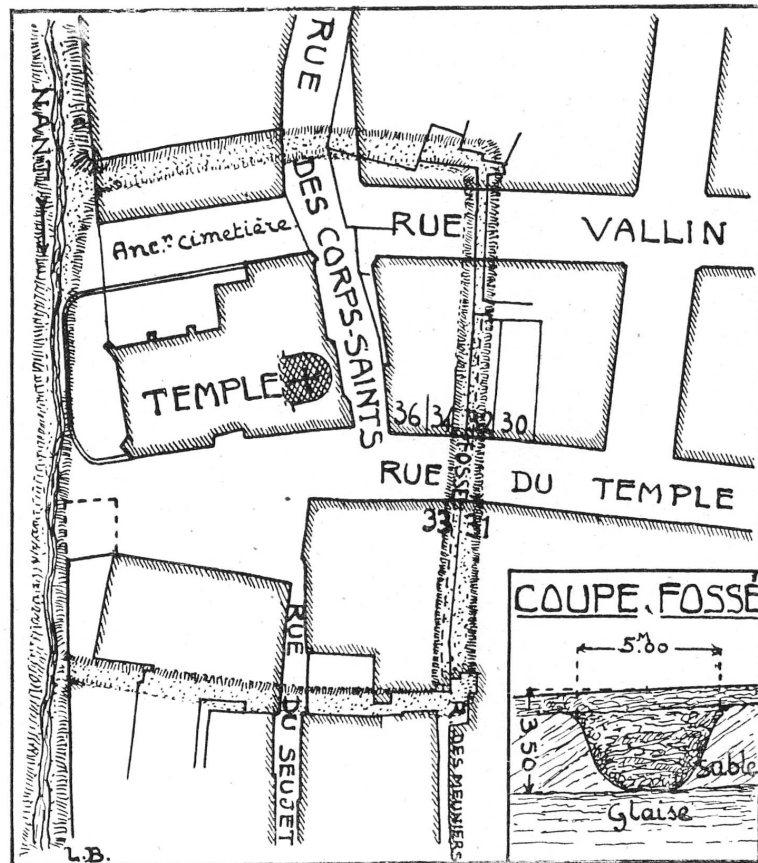


FIG. 4. — Plan des fossés, premier bourg de St-Gervais.

C'est là aussi que se trouvait une maison appartenant à la Seigneurie dite de la Cure. Du côté du Rhône, la ruelle des Meuniers se relie par un passage à angle droit à la rue du Seujet, et en face de ce débouché, entre la rue du Seujet et les anciens Terreaux du Temple, les plans indiquent encore une cour allongée. A remarquer aussi une cassure dans la rue du Seujet en ce point.

Nous devons conclure que tous ces passages sont d'anciennes servitudes provenant du domaine public et recouvrant les fossés primitifs du bourg. Ces fossés

¹ Archives d'Etat, Genève, Plan Billon et Evêché Gr. 8, fo. 319 vo.

dessinaient un quadrilatère assez régulier d'environ 100 mètres sur 65, ayant comme centre l'ancienne église. Au couchant sur la place du Temple, autrefois aussi un cimetière, plusieurs maisons ont disparu au début du XVI^e siècle en même temps que les faubourgs ; elles fermaient presque complètement la place et donnaient par derrière sur les fossés. Ces fossés étaient alimentés par le nant de St-Gervais ; ce ne fut que plus tard, au XV^e siècle, que ce ruisseau fut détourné et arrosa les fortifications vers Cornavin. Cette disposition explique la division territoriale des droits entre l'évêque et le sire de Gex en 1265. Le premier obtient la souveraineté absolue sur la *villa* de St-Gervais depuis le lieu de Cornavin jusqu'à « li nanz de St-Gervais »¹. En 1455, un texte précis spécifie encore le parcours du nant de ce côté². Au nord de l'église le cimetière devait former la limite des fossés.

De quelle époque pouvons nous dater ce premier bourg de St-Gervais ? Nous savons qu'en 926 le *vicus* de St-Gervais dépend du comté équestre ; le comte équestre y vient tenir une audience publique pour rendre la justice³. A ce moment ce bourg était sans doute minuscule, groupé autour de sa chapelle, la crypte actuelle de l'église⁴. Il commandait la route antique tendant du pont du Rhône au défilé du Fort de l'Ecluse, mais ne s'étendait point jusqu'à la grande voie de Genève à Nyon. Ce premier St-Gervais a dû persister et se compléter jusqu'à la fin du XIV^e siècle, entouré de fossés, les maisons formant mur à l'extérieur. A la demande d'Aymon de Savoie ces fossés sont réparés en 1320⁵. Nous savons qu'en 1302, vingt-cinq chefs de famille prêtent hommage à l'évêque ; ce chiffre correspond presque exactement au nombre des maisons comprises dans le périmètre de ce premier bourg de St-Gervais⁶. Comme nous l'avons dit, les maisons constituaient les murailles ; en recherchant les propriétaires de l'immeuble contigu au fossé sur la rue du Temple, nous avons trouvé une mention de 1298⁷ : Amyed Fabri de St-Gervais vend à Boymond de Coyntrens une maison, soit chosal à St-Gervais, « jouxte la maison murenche que fut de Girard Fabri père du dit Amyed d'une part, etc. »... Ce terme de murenche ne peut s'interpréter par mitoyen, car il ne s'applique qu'à une maison voisine et non à l'autre, mais par « faisant mur » du bourg. Il est probable qu'à cette date beaucoup d'immeubles étaient encore en bois et en cloisons de terre battue, et que leurs débris ont servi à combler l'ancien fossé au moment de l'extension du bourg vers l'Est. Trois portes principales, une quatrième de moindre importance du côté du Rhône, donnaient accès dans ce quadrilatère, souvent brûlé, en particulier en 1345 par le

¹ *Regeste Genevois*, N° 982.

² Archives d'Etat. Fief St. Michel, N° 4, fo. 7 vo.

³ *Regeste Genevois*, N° 122.

⁴ Voir sur la crypte, ancienne église, S. GUJER, *Die Crypta von St. Gervais in Genf*, dans *Indic. Ant. Suisses*, t. VII, 1905, p. 23 et suiv.

⁵ *Mém. Soc. d'Hist et d'Arch. Genève*, t. 18, p. 168.

⁶ *Regeste Genevois*, N° 1602.

⁷ Archives d'Etat. St. Gervais Reg. 12, N° 42.

sire de Gex¹. La rue des Corps-Saints est encore qualifiée de « rue du vieux bourg » en 1455².

Ce n'est qu'au début du XV^e siècle que la rue de Coutance ou Constance se construit. L'évêque François de Mies morcelle sa vigne de l'Île pour créer un nouveau quartier dès 1424. Ces maisons sont à leur tour entourées par un nouveau fossé. Dès lors l'extension de St-Gervais n'a cessé de se continuer dans la direction du N.-E. Il faut constater que le noyau de St.-Gervais est resté en dehors de la circulation jusqu'au XV^e siècle. Nous attribuons cette situation au fait que l'évêque possédait en propre les terrains et pour des raisons militaires ne voulait pas obstruer la sortie du pont, commandée par le château de l'Île.

La constatation des fossés au haut de la rue du Temple nous a donc permis de préciser le premier bourg de St.-Gervais, né à l'écart de Genève, sans corrélation directe avec elle. Ses fossés primitifs ont dû être comblés à la fin du XIV^e siècle. Il n'y a pas trace de débris de l'époque romaine dans cette partie de St-Gervais. La forme de quadrilatère régulier, disposé en carrefour, avec l'église au centre, est un type intéressant et qu'on ne rencontre pas fréquemment dans notre région ; ce pourrait bien être une création de l'époque carolingienne.

¹ *Mém. Soc. d'Hist. et d'Arch. Genève*, t. 18, p. 291.

² Archives d'Etat. Fief de St. Michel, N^o 4, fo. 18.

